

Conseil Municipal du lundi 7 septembre 2009

- ↪ **Décision modificative budgétaire n° 1** : Est voté le virement de crédits ci-après : 65 euros pour parfaire le financement des travaux d'Electrification Rurale programme 2007.
- ↪ **Election correspondant sécurité routière** : Jean-Marie ROUANET a été élu à l'unanimité.
- ↪ **Association des collectivités forestières du département du Tarn** : Décision est prise d'adhérer à ladite association. Monsieur Damien CROS est désigné comme membre titulaire et Monsieur Jean-Claude FARGUES comme membre suppléant.
- ↪ **Tarification piscine** : Sont votés les nouveaux droits d'entrée à la piscine ci-dessous :
 - *Enfants* : une entrée 1 euro, carnet de dix entrées 7 euros
 - *Adultes* : une entrée 2 euros, carnet de dix entrées 10 euros.
- ↪ **Espace culturel « La Marquise »** : Le Conseil approuve les divers tarifs relatifs à l'espace culturel de « La Marquise » élaborés par la commission municipale.
- ↪ **Achat matériel illumination** : Vu les diverses offres relatives au matériel d'illumination, c'est la proposition de « DECOLUM » qui est retenue.
- ↪ **Demande urbanisation terrain Le Bez** : Décision ajournée.